



La SST dans les programmes scolaires: activités des États membres

Résumé d'un rapport ⁽¹⁾



Soutenir l'enseignement de la sécurité et de la santé au travail (SST) dans les écoles et les universités nécessite d'inscrire officiellement cet enseignement dans les programmes d'études. Le rapport analyse comment les États membres ont inclus l'apprentissage des risques et de la SST dans leurs programmes d'études nationaux.

Les États membres ont entrepris de **nombreuses activités** et **réalisé des progrès considérables** au niveau des actions mises en œuvre et prévues dans l'enseignement primaire et secondaire. Les actions destinées à inclure la SST dans les programmes d'études sont variées:

- obligations réglementaires;
- programmes d'études facultatifs;
- lignes directrices et ressources visant à soutenir les obligations réglementaires et les programmes d'études facultatifs;
- recommandations officielles;
- en l'absence de programme d'études, orientations et ressources à l'échelle nationale;
- campagnes promotionnelles pour soutenir les actions susmentionnées;
- approches associées à des écoles sûres et saines.

La **coopération éducative à l'échelle européenne** entraîne une convergence des principales matières étudiées et des objectifs éducatifs dans les écoles des États membres. La sensibilisation aux risques et à la SST ne sont généralement pas traitées de manière isolée. Elles sont au contraire intégrées dans les objectifs éducatifs d'autres matières pertinentes des

programmes scolaires, telles la science, l'éducation physique, l'éducation sanitaire et la citoyenneté. Il est donc important de développer l'apprentissage des risques et de la SST dans le cadre des principales matières étudiées à différents âges.

En introduisant l'apprentissage des risques et de la SST dans le cursus scolaire, l'approche généralement retenue est celle d'un **partenariat** solide impliquant des organes tels que les autorités compétentes en matière de SST, les ministères de l'éducation et les responsables des programmes d'études. À mesure que les programmes d'études nationaux se transforment et se développent, les autorités compétentes en matière de SST doivent être en mesure d'influencer ce processus au stade de la proposition.

De nombreuses **ressources novatrices** ont été produites aux échelles nationale et régionale dans les États membres afin de soutenir l'enseignement. Les ressources et plans d'études liés aux programmes scolaires seront particulièrement utiles.

Dans certains États membres, tels que la Suède, des **approches intégrées** sont adoptées: l'apprentissage des risques est associé à un environnement éducatif sûr pour les enseignants et les élèves, et à la santé de l'élève à l'école. Certaines initiatives soutiennent l'apprentissage des risques dans les écoles, tout en apportant une aide pour améliorer la sécurité dans les établissements. Les élèves peuvent s'impliquer activement dans les questions de sécurité scolaire, par exemple en désignant des représentants de la sécurité des élèves (obligation légale dans certains États membres) et en participant au repérage des dangers dans les écoles.

Alors que des ressources considérables sont à la disposition des enseignants, leur **préparation** a été relativement négligée. Il est reconnu que les enseignants ont besoin d'être formés aux méthodes d'enseignement des risques. S'ils n'ont pas reçu une telle formation et si l'apprentissage des risques n'est qu'une option parmi d'autres du cursus scolaire, ils peuvent être réticents à enseigner cette matière et préférer un sujet plus familier, même s'ils ont reçu des ressources satisfaisantes. Des programmes de formation sont donc requis pour les enseignants actuels, et l'apprentissage des risques et de la SST doit être inclus dans les cours de formation des futurs enseignants. Cette préparation leur est nécessaire à tous les niveaux de l'enseignement.

Le défi majeur est d'intégrer la SST dans l'**enseignement universitaire** afin d'atteindre les futurs ingénieurs, architectes, membres du corps médical, hommes d'affaires, gestionnaires, etc. L'intégration de la SST dans les cours universitaires est l'aspect le moins développé pour diverses raisons, y compris leur autonomie plus grande. Les actions visant à inclure la SST dans des cours adaptés, tels que l'ingénierie ou les études commerciales, sont donc ponctuelles, et dépendent souvent de l'intérêt de professeurs individuels ou de partisans de la SST au sein d'organismes professionnels. Les professeurs doivent être convaincus de la

⁽¹⁾ *OSH in the school curriculum: requirements and activities of the Member States* (La SST dans les programmes scolaires: obligations et activités des États membres), <http://osha.europa.eu/publications/reports/TE3008521ENC/view>

nécessité d'inclure la SST dans les cours et ont besoin d'un matériel adapté. Des exemples de bonnes pratiques existent toutefois, notamment dans le domaine de l'ingénierie.

Exemples de compétences acquises par les élèves dans les matières scolaires liées à l'apprentissage des risques

Exemples de compétences personnelles et sociales

- acquérir et démontrer des aptitudes en matière de sécurité;
- prendre des responsabilités;
- être capable de demander de l'aide;
- acquérir une confiance suffisante pour donner des conseils;
- combattre les stéréotypes et les pressions inutiles;
- reconnaître les risques et faire des choix plus sûrs.

Exemples de compétences en matière de santé

- être capable de donner des soins d'urgence;
- promouvoir un style de vie sain.

Exemples de compétences en matière de citoyenneté

- comprendre la nécessité des règles;
- participer à l'élaboration et à la transformation des règles;
- se documenter sur les questions locales et sujets d'actualité et en discuter;
- tenir compte des dilemmes sociaux et moraux;
- participer à la prise de décisions.

Exemples d'apprentissage professionnel

- rencontrer des personnes aux positions et compétences professionnelles variées et s'entretenir avec elles;
- définir leurs propres compétences et réalisations;
- réfléchir aux moyens de développer ces compétences.

Exemples de compétences spécifiques à l'apprentissage des risques, par exemple dans le cadre de sujets d'études pratiques

- avoir des connaissances en matière de dangers, risques et contrôle des risques;
- identifier les dangers, évaluer les risques conséquents et prendre des mesures afin de contrôler les risques pour eux-mêmes et les autres;
- utiliser les informations pour évaluer les risques immédiats et cumulatifs;
- gérer leur environnement afin de garantir leur santé et leur sécurité personnelles et celles des autres;
- expliquer les mesures qu'ils prennent pour contrôler les risques.

Les facteurs de succès de l'intégration de la SST dans les programmes d'études sont les suivants:

- s'impliquer clairement et fournir des ressources suffisantes;

- fixer des objectifs d'intégration de la SST dans l'enseignement au niveau de la stratégie nationale de SST;
- fonder les activités sur la recherche relative aux réalisations concrètes, objectifs réalisables, méthodes optimales, etc.;
- développer une coopération étroite avec les autorités éducatives et notamment les organismes qui conçoivent les programmes d'études;
- définir les perspectives dans les programmes d'études et chercher à les influencer à mesure qu'ils évoluent et se développent;
- adapter les propositions et les initiatives au principal cursus scolaire et à la politique et aux méthodes pédagogiques actuelles, en intégrant notamment l'apprentissage des risques dans les programmes d'études obligatoires et facultatifs. Les domaines clés d'intégration comprennent l'éducation personnelle, sanitaire et sociale et la citoyenneté. L'apprentissage des risques doit également être inclus dans les écoles assurant la promotion de la santé (programmes des «écoles saines»);
- développer les objectifs d'apprentissage des risques et de la SST dans les matières pertinentes du programme d'études, en fonction de l'âge et des capacités des enfants et des jeunes; concentrer les objectifs éducatifs sur le développement de la compréhension des risques, y compris l'identification des dangers, l'évaluation des risques et le développement d'un comportement averti et plus sûr;
- fournir des ressources pour l'apprentissage des risques et de la SST adaptées aux diverses matières du programme d'études et aux divers groupes d'âge;
- former les enseignants et les formateurs à l'enseignement des risques. Une formation est requise pour les enseignants à tous les niveaux, à la fois dans le cadre du développement professionnel des enseignants en activité et dans les programmes des enseignants en formation. Il est également nécessaire de prendre en compte les besoins des autres personnes impliquées dans l'éducation (personnel administratif des écoles, parents);
- mettre en place une qualification spécifique à la SST au niveau de l'école, qui soit adaptée au système de qualification scolaire;
- développer des partenariats avec les principaux partisans de l'apprentissage des risques afin d'atteindre une approche cohérente et d'éviter les doubles emplois;
- lancer des initiatives et surveiller et examiner les progrès;
- échanger les expériences et créer des réseaux;
- intégrer l'apprentissage des risques dans une approche de la sécurité et des risques à l'échelle de l'école tout entière (cette approche doit couvrir d'une part un cadre d'apprentissage sûr pour les élèves et d'autre part la santé et la sécurité du personnel), et relier cette action aux initiatives des «écoles saines».

Informations complémentaires

Des informations complémentaires sur l'intégration de la SST dans l'enseignement sont disponibles à l'adresse suivante: http://osha.europa.eu/priority_groups/young_people

Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

Gran Vía, 33, E-48009 Bilbao

Tél. (+ 34) 94 479 43 60, fax (+ 34) 94 479 43 83

E-mail: information@osha.europa.eu

© Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail. Reproduction autorisée moyennant mention de la source. Printed in Belgium, 2008

